

CONDITIONS DE PARTICIPATION À LA SEMAINE BIO

☑ Qui peut participer ?

- Producteurs certifiés ou en conversion bio* ;
- Transformateurs certifiés bio* ;
- Points de vente certifiés bio ;
- Horeca certifiés bio ;
- Associations, écoles, ...

* L'APAQ-W refusera l'inscription des acteurs en irrégularité de paiement de cotisation.

☑ Comment participer ?


- Inscription gratuite ;
- Enregistrement en ligne www.semainebio.be ;
- Sur un espace sécurisé avec identifiant ;
- Possibilité de compléter au fur et à mesure: enregistrez vos activités et modifiez/corrigez vos descriptifs jusqu'à la clôture des inscriptions ;
- Date de clôture : **28 février 2019**.

☑ Restauration 100% bio

Les repas et boissons proposés durant la **Semaine bio** doivent être **100% bio et certifiés**.

La certification pour un événement ponctuel est gratuite pour les acteurs bio déjà certifiés pour une activité bio. Les autres devront payer **165 euros HTVA** à leur organisme de contrôle pour la gestion administrative et les frais des contrôleurs.

☑ Suivez l'actualité bio sur les réseaux sociaux

 SemaineBio  @Semainebio

☑ Besoin de plus d'informations ? Contactez-nous !

Delphine Dufranne - d.dufranne@apaqw.be

RETOUR SUR LA 14^{ÈME} ÉDITION



208 activités



213 professionnels



80 producteurs
28 transformateurs
75 points de vente
26 associations
4 collectivités

Nombreuses
interviews presse et
retours médiatiques



UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE !



DU 1 AU 9 JUIN 2019

semaine **BIO**

FERMES OUVERTES, ATELIERS LUDIQUES, MARCHÉS ...

Faites découvrir votre métier,
votre secteur d'activité, votre entreprise !
Participez à la 15^{ème} édition de la Semaine bio

semainebio.be

ORGANISEZ UNE ACTIVITÉ

Du 1^{er} au 9 juin, faites découvrir l'agriculture biologique en organisant une activité au sein de votre entreprise ou de votre association.

Types d'activités :

- Visites, portes ouvertes (*)
- Dégustations de produits bio locaux (*)
- Ateliers (culinaire, pédagogique, ...)
- Démonstrations avec participation du public
- Conférences
- Marchés
- Restauration (doit être certifiée obligatoirement)

Kits promotionnels offerts et documentations :

- Affiches et flyers
- Bâche de signalisation et panneaux directionnels
- Référencement de l'activité dans le programme (50.000 imp.) et sur le site www.semainebio.be
- Documentations informatives sur l'agriculture biologique
- Outils pour expliquer le bio aux enfants

(*) Bon à savoir

Un subside peut être octroyé pour votre activité lors de la Semaine bio :

- dans le cadre des **portes ouvertes** organisées chez les producteurs et transformateurs wallons ;
- pour les dégustations de produits agricoles wallons organisées dans les points de vente bio en présence du producteur.

Renseignez-vous sur semainebio.be

PARTICIPEZ À NOTRE ÉVÉNEMENT FESTIF

Intégrez le marché de producteurs bio, organisé en collaboration avec l'UNAB lors de l'événement festif qui précédera la **Semaine bio 2019**.

- **Où?** Place d'Armes (Namur)
- **Quand?** Vendredi 24/05 : 11h00 > 20h00
Samedi 25/05 : 09h00 > 17h00
- **Quoi?** Marché de producteurs bio & animations
- **Prix?** Gratuit - *Arrivée d'électricité prévue*



semaine **bio**

DEVENEZ AMBASSADEUR DE VOTRE SECTEUR

Huit ambassadeurs seront sélectionnés pour représenter l'agriculture biologique wallonne durant la **Semaine bio**. Ils seront un réel soutien à la campagne.

■ Nous recherchons :

- 4 producteurs
- 2 transformateurs
- 1 point de vente
- 1 horeca

■ Votre rôle : Représenter le secteur

■ Etre disponible

- Shooting* (fin mars, début avril)
- Interview et réponse à la presse (du 15 mai au 15 juin)

Conditions de participation

- Votre activité principale est l'agriculture biologique alimentaire ;
- Vos produits sont issus de l'agriculture biologique wallonne ou d'un savoir-faire wallon ;
- Votre siège social se situe en Wallonie ;
- Vous travaillez activement à la valorisation de la production bio wallonne ;
- Vous organisez un événement grand public durant la Semaine bio.

Comment devenir l'ambassadeur de votre secteur ?

- Inscrivez-vous sur le site www.semainebio.be avant le 28 février 2019

Sélection

Un jury sélectionnera les candidats après analyse des dossiers de participation.

* Le shooting se déroulera fin mars début avril.
Les photos des ambassadeurs seront uniquement reprises sur le site internet, dans le programme et dans les dossiers pour la presse